

DOSSIER

Les abattoirs du Comminges

Deux sites, un projet !

DOSSIER

Aménagement du territoire

ORT, Petites Villes de Demain, PLUi

DOSSIER

Vie du territoire

La Communauté de Communes
participe à la vie locale



Édito de la Présidente



Bonjour à toutes et à tous,

Déjà le 8^{ème} numéro d'Horizon Comminges qui vient ouvrir cette nouvelle année !

Que souhaiter d'autre pour 2022 sinon la fin de cette pandémie et le retour, enfin, à un environnement social, professionnel et familial apaisé ?

Après ces mois si difficiles qui auront marqué durablement chacune et chacun d'entre nous, nous aspirons tous à reprendre le chemin d'une vie normale, à retrouver les moments de partage et d'échange qui nous ont tant manqué...

En ce qui nous concerne, nous nous sommes attachés à poursuivre les projets structurants de l'intercommunalité que vous trouverez détaillés dans les pages qui suivent : l'ouverture de la Maison des Services de Boulogne-sur-Gesse, le PLUi, la reprise des abattoirs par la Communauté de Communes, la dynamisation des centres-bourgs, le développement économique via, entre autre, notre collaboration avec Toulouse Métropole mais aussi la santé par la mise en place du centre de vaccination au Parc des expositions du Comminges et la réponse à l'appel à manifestation d'intérêt de la Région Occitanie pour la création d'un centre de santé intercommunal.

Bonne lecture et à très bientôt !

Magali GASTO OUSTRIC



coeurcoteaux-comminges.fr

✉ **contact@la5c.fr**

Communauté de Communes Cœur & Coteaux Comminges

4 rue République | BP 70205 | 31806 Saint-Gaudens Cedex | Tel. 05 61 89 21 42

Sommaire

3 - 4. Nouveaux horaires des transports

5. Un partenariat interco-Région

6 - 7. Maison des services & Maisons France Services

8 - 9. Le contrat de réciprocity

10 - 11. DOSSIER : Les abattoirs du Comminges

12. Opération de Revitalisation du Territoire

13. Petites Villes de Demain

14. Aménagement du territoire

15. La Communauté de Communes rénove & embellit ses infrastructures

16 - 17. L'Îlot d'enfants en travaux

18 - 19. Vie du territoire



Ce magazine est édité par la Communauté de Communes Cœur & Coteaux Comminges •

Directeur de publication : Magali Gasto Oustric •

Textes et photos : Cabinet & service communication •

Conception, mise en page : service communication •

Imprimé par : Imprim 31, une entreprise Imprim'Vert®

Movibus

Augmentez votre mobilité, faites-vous accompagner

Transport adapté aux personnes à mobilité réduite, le conducteur vous accompagne de porte à porte dans un minibus aménagé.

Réervations

Du lundi au vendredi au plus tard
avant 12 h la veille du service
Régie des transports
05 61 88 86 90
06 46 08 07 10

Tarifs

- 1 € : unité de trajet
- **8,50 €** : carnet de 10
- **30 €** : abonnement mensuel
- **1/2 tarif** : - 26 ans & les étudiants
- **Gratuité** : enfants de - 5 ans, bénéficiaires de minimas sociaux & demandeurs d'emploi.

L'usager règle directement
le trajet au chauffeur

Transport à la Demande (T.A.D.)

Offrez-vous les services d'un chauffeur pour 2 € seulement

Horaires

SECTEUR D'AURIGNAC

Aurin, Aurignac, Barchès, Benque, Bousson, Cassagnabère-Tourras, Cazeneuve-Montaut, Eaux, Esparron, Latouze, Montouillet-Saint-Bernard, Peyrissas, Peyrouzet, Saint-André, Saint-Elix-Ségion, Samouillan et Terrebasse

> Jeudi matin

Maison de santé, Maison France Services, commerces alimentaires & rabattement sur la ligne régulière Arc-en-Ciel à destination du Marché de Saint-Gaudens

> Samedi matin

Marché d'Aurignac

SECTEUR DE MONTREJEU

Ausson, Borets, Bordes-de-Rivière, Boudrac, Caza, Rihourbours, Clarc, Caguron, Franqueville, Le Cuing, Lécussan, Loudet, Montrejeu, Pontat-Taillebourg, Saint-Florand, Stéphanac, Les tourailles, Villeneuve-Lézasson

> Lundi matin

Marché de Montrejeu
> **Mercredi après-midi**
Saint-Gaudens, Place Pégot

> Vendredi matin

Maison de santé & centre-ville

> Vendredi après-midi

Commerces alimentaires

SECTEUR DE BOULOGNE/GESSE

Biolon, Boulogne-sur-Gesse, Cardelliac, Costen-Vignoles, Charlès, Cadox, Escanerède, Genest de Boulogne, Larroque, Lespugue, Mondillon, Montgallard-sur-Save, Montmoulin, Nénigan, Péguillon, Saint-Ferrel, Saint-Lary-Boujean, Saint-Loup-en-Comminges, Saint-Pé-de-Boscos, Samon, Surrecove et Surrecove

> Lundi matin

Maison de santé, Maison France Services & commerces alimentaires

> Mercredi matin

Marché de Boulogne-sur-Gesse

> Jeudi matin

Rabattement sur la ligne régulière Arc-en-Ciel n°42 à destination du Marché de Saint-Gaudens

SECTEUR DE SAINT-GAUDENS

(St Pé, départ 9 h - retour 13 h 10)
Asprey-Sarrat, Estancarbon, Laborthe-Irard, Laborthe-Rivière, Laburet-Laffiteau, Landorthe, Larcan, Lespiau, Lèux, Lodes, Millemont-de-Comminges, Points-Irard, Régades, Rieucaze, Soux-et-Pomarde, Saint-Gaudens, Saint-Ignon, Saint-Marcet, Souarthes, Valentre et Villeneuve de Rivière

> Mardi, jeudi & samedi

Arrêt Place du Forail pour départ sur les lignes régulières
Centre hospitalier à la demande

> Jeudi matin

Marché de Saint-Gaudens

SECTEUR DE L'ISLE-EN-DODON

Agassac, Ambou, Anon, Bissède, Costelgallard, Cazac, Couelles, Fadox, Frontignan-Sotès, Goudex, L'Isle-en-Dodon, Labastide-Pujols, Lilloac, Mortis-serre, Mouzein, Miramont, Molos, Montbernard, Montequieu-Guitau, Puymourin, Riolès, Saint-Frojou, Saint-Laurent-sur-Save et Salherm

> Jeudi matin

Maison France Services, commerces alimentaires & rabattement sur la ligne régulière Arc-en-Ciel n°42 à destination du Marché de Saint-Gaudens (St Pé, départ 9 h - retour 13 h 10)

> Samedi matin

Marché de l'Isle-en-Dodon

www.lio.laregion.fr



Réervations

Appeler la veille au plus
tard avant 12 h
N° VERT GRATUIT
0 800 800 312

Tarif

2 € : unité de trajet
aller/retour/personne

L'usager règle directement
le trajet au chauffeur

Découper pour conserver



movigo
TRANSPORT COMMUNAUTAIRE



2022

VOTRE SERVICE DE TRANSPORTS

MOVIGO | MOVIBUS
& Transport à la Demande



Communauté de Communes Cœur à Coteaux Comminges
4 rue de la République | BP 70205 | 31005 Saint-Gaudens Cedex | Tél. 05 61 89 21 42 | coeurcoteaux-comminges.fr

CŒUR À COTEAUX
COMMINGES
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



LIGNES DE QUARTIERS

DU LUNDI AU SAMEDI

Movigo lignes régulières

Ligne 1

PLACE DU FOIRAIL	9 h	10 h	11 h	14 h	15 h	16 h
SÉCURITÉ SOCIALE - CPAM	9 h 01	10 h 01	11 h 01	14 h 01	15 h 01	16 h 01
HÔPITAL	9 h 02	10 h 02	11 h 02	14 h 02	15 h 02	16 h 02
CITÉ DES ARTISTES	9 h 03	10 h 03	11 h 03	14 h 03	15 h 03	16 h 03
CAMPING	9 h 05	10 h 05	11 h 05	14 h 05	15 h 05	16 h 05
AVENUE M. JOFFRE (zone commerciale)	9 h 06	10 h 06	11 h 06	14 h 06	15 h 06	16 h 06
PLACE J. JAURÈS	9 h 07	10 h 07	11 h 07	14 h 07	15 h 07	16 h 07
PLACE DU FOIRAIL	9 h 08	10 h 08	11 h 08	14 h 08	15 h 08	16 h 08
PLACE DU FOIRAIL	9 h 12	10 h 12	11 h 12	14 h 12	15 h 12	16 h 12
ECOLE DES CAUSSADES	9 h 15	10 h 15	11 h 15	14 h 15	15 h 15	16 h 15
BOULEVARD D'ENCORE	9 h 18	10 h 18	11 h 18	14 h 18	15 h 18	16 h 18
PISCINE	9 h 19	10 h 19	11 h 19	14 h 19	15 h 19	16 h 19
PLACE CAMPARAN	9 h 20	10 h 20	11 h 20	14 h 20	15 h 20	16 h 20
LYCÉE CASTERET	9 h 21	10 h 21	11 h 21	14 h 21	15 h 21	16 h 21
PLACE DU FOIRAIL	9 h 22	10 h 22	11 h 22	14 h 22	15 h 22	16 h 22

* Ligne 4 arrêt au cimetière de la Serre de Nérous sur demande

Ligne 2

PLACE DU FOIRAIL	9 h 12	10 h 12	11 h 12	14 h 12	15 h 12	16 h 12
ECOLE DES CAUSSADES	9 h 15	10 h 15	11 h 15	14 h 15	15 h 15	16 h 15
BOULEVARD D'ENCORE	9 h 18	10 h 18	11 h 18	14 h 18	15 h 18	16 h 18
PISCINE	9 h 19	10 h 19	11 h 19	14 h 19	15 h 19	16 h 19
PLACE CAMPARAN	9 h 20	10 h 20	11 h 20	14 h 20	15 h 20	16 h 20
LYCÉE CASTERET	9 h 21	10 h 21	11 h 21	14 h 21	15 h 21	16 h 21
PLACE DU FOIRAIL	9 h 22	10 h 22	11 h 22	14 h 22	15 h 22	16 h 22

LIGNE EXPRESS

Ligne Express

PLACE DU FOIRAIL	9 h 05	9 h 40	10 h 20	11 h	11 h 35	12 h 10	12 h 45	14 h	14 h 40	15 h 20	16 h
GARE SNCF	9 h 08	9 h 43	10 h 23	11 h 03	11 h 38	12 h 13	12 h 48	14 h 03	14 h 43	15 h 23	16 h 03
SOUS-PRÉFECTURE	9 h 10	9 h 45	10 h 25	11 h 05	11 h 40	12 h 15	12 h 50	14 h 05	14 h 45	15 h 25	16 h 05
AVENUE F. MITTERAND (rampe de la Cahusse)	9 h 11	9 h 46	10 h 26	11 h 06	11 h 41	12 h 16	12 h 51	14 h 06	14 h 46	15 h 26	16 h 06
ROND-POINT J. SUBREVILLE	9 h 13	9 h 48	10 h 28	11 h 08	11 h 43	12 h 18	12 h 53	14 h 08	14 h 48	15 h 28	16 h 08
ROUTE DE LANDORTHE	9 h 15	9 h 50	10 h 30	11 h 10	11 h 45	12 h 20	12 h 55	14 h 10	14 h 50	15 h 30	16 h 10
ZAC DES LANDES	9 h 17	9 h 52	10 h 32	11 h 12	11 h 47	12 h 22	12 h 57	14 h 12	14 h 52	15 h 32	16 h 12
ZONE EUROPA	9 h 21	9 h 56	10 h 36	11 h 16	11 h 51	12 h 26	13 h 01	14 h 16	14 h 56	15 h 36	16 h 16
LYCÉE DE BAGATELLE	9 h 25	10 h	10 h 40	11 h 20	11 h 55	12 h 30	13 h 05	14 h 20	15 h	15 h 40	16 h 20
AVENUE F. MITTERAND (rampe de la Cahusse)	9 h 28	10 h 03	10 h 43	11 h 23	11 h 58	12 h 33	13 h 08	14 h 23	15 h 03	15 h 43	16 h 23
ROND-POINT PÉGOT	9 h 30	10 h 05	10 h 45	11 h 25	12 h	12 h 35	13 h 10	14 h 25	15 h 05	15 h 45	16 h 25
PLACE DU FOIRAIL	9 h 31	10 h 06	10 h 46	11 h 26	12 h 01	12 h 36	13 h 11	14 h 26	15 h 06	15 h 46	16 h 26

Ligne Express

PLACE DU FOIRAIL	9 h 30	10 h	10 h 30	11 h	11 h 30	12 h	14 h 30	15 h	16 h 30	17 h	17 h 30
GARE SNCF	9 h 33	10 h 03	10 h 33	11 h 03	11 h 33	12 h 03	14 h 33	15 h 03	16 h 03	16 h 33	17 h 03
SOUS-PRÉFECTURE	9 h 35	10 h 05	10 h 35	11 h 05	11 h 35	12 h 05	14 h 35	15 h 05	16 h 05	16 h 35	17 h 05
AVENUE F. MITTERAND (rampe de la Cahusse)	9 h 36	10 h 06	10 h 36	11 h 06	11 h 36	12 h 06	14 h 36	15 h 06	16 h 06	16 h 36	17 h 06
ROND-POINT J. SUBREVILLE	9 h 38	10 h 08	10 h 38	11 h 08	11 h 38	12 h 08	14 h 38	15 h 08	16 h 08	16 h 38	17 h 08
ROUTE DE LANDORTHE	9 h 40	10 h 10	10 h 40	11 h 10	11 h 40	12 h 10	14 h 40	15 h 10	16 h 10	16 h 40	17 h 10
ZAC DES LANDES	9 h 42	10 h 12	10 h 42	11 h 12	11 h 42	12 h 12	14 h 42	15 h 12	16 h 12	16 h 42	17 h 12
ZONE EUROPA	9 h 46	10 h 16	10 h 46	11 h 16	11 h 46	12 h 16	14 h 46	15 h 16	16 h 16	16 h 46	17 h 16
LYCÉE DE BAGATELLE	9 h 50	10 h 20	10 h 50	11 h 20	11 h 50	12 h 20	14 h 50	15 h 20	16 h 20	16 h 50	17 h 20
AVENUE F. MITTERAND (rampe de la Cahusse)	9 h 53	10 h 23	10 h 53	11 h 23	11 h 53	12 h 23	14 h 53	15 h 23	16 h 23	16 h 53	17 h 23
ROND-POINT PÉGOT	9 h 55	10 h 25	10 h 55	11 h 25	11 h 55	12 h 25	14 h 55	15 h 25	16 h 25	16 h 55	17 h 25
PLACE DU FOIRAIL	9 h 56	10 h 26	10 h 56	11 h 26	11 h 56	12 h 26	14 h 56	15 h 26	16 h 26	16 h 56	17 h 26

DU LUNDI AU VENDREDI

(1) TRANSPORTS RÉGULIERS SPÉCIFIQUES POUR LES SALARIÉS
- départs de 7 h 20 à 9 h : Place du Forail et Gare SNCF > votre entreprise/collectivité et les zones d'activités
- retours de 16 h 45 à 17 h 10 : votre entreprise/collectivité > Place du Forail et Gare SNCF

PLACE DU FOIRAIL	9 h 05	9 h 40	10 h 20	11 h	11 h 35	12 h 10	12 h 45	14 h	14 h 40	15 h 20	16 h
GARE SNCF	9 h 08	9 h 43	10 h 23	11 h 03	11 h 38	12 h 13	12 h 48	14 h 03	14 h 43	15 h 23	16 h 03
SOUS-PRÉFECTURE	9 h 10	9 h 45	10 h 25	11 h 05	11 h 40	12 h 15	12 h 50	14 h 05	14 h 45	15 h 25	16 h 05
AVENUE F. MITTERAND (rampe de la Cahusse)	9 h 11	9 h 46	10 h 26	11 h 06	11 h 41	12 h 16	12 h 51	14 h 06	14 h 46	15 h 26	16 h 06
ROND-POINT J. SUBREVILLE	9 h 13	9 h 48	10 h 28	11 h 08	11 h 43	12 h 18	12 h 53	14 h 08	14 h 48	15 h 28	16 h 08
ROUTE DE LANDORTHE	9 h 15	9 h 50	10 h 30	11 h 10	11 h 45	12 h 20	12 h 55	14 h 10	14 h 50	15 h 30	16 h 10
ZAC DES LANDES	9 h 17	9 h 52	10 h 32	11 h 12	11 h 47	12 h 22	12 h 57	14 h 12	14 h 52	15 h 32	16 h 12
ZONE EUROPA	9 h 21	9 h 56	10 h 36	11 h 16	11 h 51	12 h 26	13 h 01	14 h 16	14 h 56	15 h 36	16 h 16
LYCÉE DE BAGATELLE	9 h 25	10 h	10 h 40	11 h 20	11 h 55	12 h 30	13 h 05	14 h 20	15 h	15 h 40	16 h 20
AVENUE F. MITTERAND (rampe de la Cahusse)	9 h 28	10 h 03	10 h 43	11 h 23	11 h 58	12 h 33	13 h 08	14 h 23	15 h 03	15 h 43	16 h 23
ROND-POINT PÉGOT	9 h 30	10 h 05	10 h 45	11 h 25	12 h	12 h 35	13 h 10	14 h 25	15 h 05	15 h 45	16 h 25
PLACE DU FOIRAIL	9 h 31	10 h 06	10 h 46	11 h 26	12 h 01	12 h 36	13 h 11	14 h 26	15 h 06	15 h 46	16 h 26

UNIQUEMENT LE SAMEDI

PLACE DU FOIRAIL	9 h 30	10 h	10 h 30	11 h	11 h 30	12 h	14 h 30	15 h	16 h 30	17 h	17 h 30
GARE SNCF	9 h 33	10 h 03	10 h 33	11 h 03	11 h 33	12 h 03	14 h 33	15 h 03	16 h 03	16 h 33	17 h 03
SOUS-PRÉFECTURE	9 h 35	10 h 05	10 h 35	11 h 05	11 h 35	12 h 05	14 h 35	15 h 05	16 h 05	16 h 35	17 h 05
AVENUE F. MITTERAND (rampe de la Cahusse)	9 h 36	10 h 06	10 h 36	11 h 06	11 h 36	12 h 06	14 h 36	15 h 06	16 h 06	16 h 36	17 h 06
ROND-POINT J. SUBREVILLE	9 h 38	10 h 08	10 h 38	11 h 08	11 h 38	12 h 08	14 h 38	15 h 08	16 h 08	16 h 38	17 h 08
ROUTE DE LANDORTHE	9 h 40	10 h 10	10 h 40	11 h 10	11 h 40	12 h 10	14 h 40	15 h 10	16 h 10	16 h 40	17 h 10
ZAC DES LANDES	9 h 42	10 h 12	10 h 42	11 h 12	11 h 42	12 h 12	14 h 42	15 h 12	16 h 12	16 h 42	17 h 12
ZONE EUROPA	9 h 46	10 h 16	10 h 46	11 h 16	11 h 46	12 h 16	14 h 46	15 h 16	16 h 16	16 h 46	17 h 16
LYCÉE DE BAGATELLE	9 h 50	10 h 20	10 h 50	11 h 20	11 h 50	12 h 20	14 h 50	15 h 20	16 h 20	16 h 50	17 h 20
AVENUE F. MITTERAND (rampe de la Cahusse)	9 h 53	10 h 23	10 h 53	11 h 23	11 h 53	12 h 23	14 h 53	15 h 23	16 h 23	16 h 53	17 h 23
ROND-POINT PÉGOT	9 h 55	10 h 25	10 h 55	11 h 25	11 h 55	12 h 25	14 h 55	15 h 25	16 h 25	16 h 55	17 h 25
PLACE DU FOIRAIL	9 h 56	10 h 26	10 h 56	11 h 26	11 h 56	12 h 26	14 h 56	15 h 26	16 h 26	16 h 56	17 h 26

Tarifs

- L'usager règle directement le trajet au chauffeur
- 1 € : unité de trajet
 - 8,50 € : carnet de 10
 - 30 € : abonnement mensuel
 - 1/2 tarif : - 26 ans & les étudiants
 - Gratuité : enfants de - 5 ans, bénéficiaires de minimas sociaux, demandeurs d'emploi & faibles revenus (selon barème)



Régie des transports
Comminges
cœur à cotéaux
Tél. 05 61 88 86 90
4, rue de la République | 31800 Saint-Gaudens
contact@tbc.fr | coeurcoteaux-comminges.fr





Un partenariat interco-Région en réponse à la désertification médicale

Afin de lutter contre la problématique de la désertification médicale, la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée va créer un Groupement d'Intérêt Public (GIP) dédié, en partenariat avec les collectivités locales, et avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé (ARS).

L'objectif

Le futur service public régional de santé de proximité permettra de recruter et de salarier **des médecins généralistes**, infirmier(ère)s ou encore des sages-femmes sur les territoires où ces professions libérales sont insuffisamment implantées.

Le fonctionnement

Les premiers centres de santé ouvriront à compter du 1^{er} juillet 2022, du lundi au vendredi, voire autant que possible le samedi et compteront à minima deux médecins. Des visites à domicile seront aussi organisées, ainsi que la coordination externe avec les autres professionnels de santé (*paramédicaux, services d'urgences ou/et hospitaliers*).

Pour les médecins salariés

Les avantages seront nombreux : tout d'abord, le plaisir de travailler en équipe. Ensuite, leur temps de travail sera au maximum centré sur l'exercice de l'activité médicale, les praticiens n'ayant pas à se soucier des aspects immobiliers, de matériel ou de liens avec l'Assurance-Maladie pour le remboursement des actes. Enfin, les salariés de ces structures publiques

auront un contrat de travail de 35 h par semaine, davantage compatible avec une vie privée.

Un projet répondant à nos problématiques rurales

Concrètement pour notre territoire

Notre territoire subit de plein fouet la désertification médicale, tant au niveau des médecins généralistes que spécialistes.

Devant le double constat du manque récurrent de médecins et du vieillissement de ceux qui exercent sans perspective de renouvellement, **la Communauté de Communes a répondu favorablement à cet appel à manifestation d'intérêt** en vue de rejoindre le GIP dédié.

En effet, aujourd'hui les bassins de vie d'Aurignac et de Montréjeau sont chacun dotés d'une Maison de santé (*intercommunale pour le premier, communale pour le second*) qui leur permet de répondre globalement à la demande. Toutefois, la commune de Montréjeau a émis le souhait d'adhérer au projet du GIP avant la Communauté de Communes.

Les 2 bassins de vie les plus touchés sont celui de Saint-Gaudens et de Boulogne-sur-Gesse. En 2020, sur le premier bassin de vie nous ne comptons que 22 médecins généralistes pour plus de 27 253

habitants, pour le second ce sont 9 médecins généralistes pour 8 709 habitants.

Dans un premier temps, ce projet permettrait de salarier au moins 4 médecins généralistes à Saint-Gaudens et 2 à Boulogne-sur-Gesse, dans le courant de l'été 2022.

Concernant le bassin de vie de l'Isle-en-Dodon, nous travaillerons avec les élus et les professionnels de santé locaux afin de définir les besoins nécessaires à compter de 2023.

Un projet collectif

La Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée se charge de créer, transformer et gérer les centres de santé ainsi que de rechercher, recruter et rémunérer les professionnels. La Communauté de Communes, quant à elle, mettra à disposition les locaux et s'occupera de l'entretien courant, des charges et des réparations. Elle accompagnera également les professionnels dans les démarches de la vie courante en aidant par exemple à la recherche d'un hébergement, de mode de garde pour leurs enfants en bas âge, à la mobilité... autant de compétences intercommunales qui concourent à l'attractivité du territoire.



Maison des services

le service public au plus près de chez vous !

Lancé en 2012 par la Communauté de Communes du Boulonnais, le projet a été poursuivi et achevé par la Communauté de Communes Cœur & Coteaux Comminges car il s'inscrivait pleinement dans sa **volonté de développer les services au cœur du territoire et au plus près des administrés.**

Inaugurée en novembre dernier, la Maison des Services regroupe des services culturels (*médiathèque*), sociaux (*Service d'Aide A Domicile*), des services dédiés à l'enfance et à la parentalité (*Relais petite enfance et ludothèque*) et administratifs puisqu'elle abrite une Maison France Services (*initiative de l'Etat pour renforcer sa présence dans les territoires ruraux*) où l'usager pourra être accompagné dans ses démarches

auprès des partenaires suivants : Trésor Public, La Poste, Pôle Emploi, CPAM, MSA, CAF, CARSAT, juridique, ANTS ...

La Maison des Services constitue ainsi, avec la Maison Médicale voisine, un pôle médico-social dynamique et attrayant capable d'attirer les professionnels de santé dont notre monde rural a cruellement besoin.

Nous ne doutons pas de son succès car nous savons tous qu'**elle répond à un réel besoin** ; nous sommes également persuadés qu'elle sera appelée à se développer et à accueillir de nouveaux services car telle est sa vocation.

Dans l'immédiat, il revient aux



habitants du boulonnais de se l'approprier car c'est pour eux que nous l'avons réalisée, pour faciliter leurs démarches et leur vie au quotidien et pour prouver que nos territoires ruraux peuvent et doivent bénéficier des mêmes facilités d'accès, des mêmes offres de services que les centres urbains.



PERMANENCES sur rendez-vous

> TRAVAILLEUR SOCIAL

Séverine SOLDEVILLE

Mercredi 9 h > 12 h & jeudi 14 h > 17 h

RDV au 05 62 00 74 98

> SERVICE LOCAL DE L'HABITAT

(l'ANAH) - Hervé Pascual

1 mercredi par mois de 9 h > 12 h

> AFIDEL

(Accompagnement, professionnel, formation, emploi)

2 lundis par mois de 13 h 30 > 17 h

RDV au 05 62 00 90 25

> ASSISTANTE SOCIALE

Mercredi 9 h > 12 h & jeudi après-midi

RDV au 05 62 00 37 51

> AVOCAT

2^{ème} mercredi du mois 9 h > 11 h

RDV au 05 61 94 74 40

> MÉDIATEUR

1^{er} et 3^{ème} mercredis du mois 9 h > 12 h

RDV au 05 61 94 74 40

Maisons France Services



Les agents France Services de la Communauté de Communes vous accueillent et vous accompagnent afin de **faciliter vos démarches en ligne** suivantes :

> ASSURANCE MALADIE

Création compte Ameli, attestation de droits, changement d'adresse et/ou de profil, perte/vol carte vitale, Carte Européenne d'Assurance maladie, envoi feuille de soins, demande d'attestation ...

> AGENCE NATIONALE DES TITRES SECURISES (ANTS)

Création compte ANTS, carte grise (déclaration de cession, nouvelle carte grise, changement d'adresse, ...), permis (nouveau permis, inscription, changement d'adresse), passeport, déclaration de perte ou vol ...

> PÔLE EMPLOI

Inscription/radiation/suspension, actualisation, changement de situation et/ou de profil, déménagement, aide CV ...

> DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES (DDFIP)

Consultation, réclamation, déclaration des revenus, paiements en ligne sécurisés, signalement d'un changement de situation ...

> LA POSTE

Création adresse mail, consultation mail, suivi un envoi, ...

> RETRAITE (CARSAT, MSA, AGRIC ARRCO)

Création compte, consultation, conseils, relevé de carrière, demande de retraite en ligne ...

> CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF)

Simulation, attestation, changement de situation, aide au logement, ...

Si besoin, ils peuvent également vous mettre en relation avec les professionnels des différents organismes partenaires.

À la Maison des Services de Boulogne-sur-Gesse



Cindy Duclos & Nathalie Encausse

HORAIRES

Lundi, mardi & jeudi : 8 h > 12 h et 13 h > 17 h
Mercredi & vendredi : 8 h > 12 h

📍 4, boulevard Bergougnan

☎ Tél. 05 61 94 74 40

Un travailleur social peut vous recevoir sur rendez-vous dans les 2 Maisons France Services pour vous accompagner dans vos demandes APA, MDPH, retraite ...

Sur le site de l'Isle-en-Dodon



Isabelle Fréchou & Séverine Soldeville

HORAIRES

Lundi : 13 h > 17 h
Mardi, jeudi & vendredi : 8 h > 12 h et 13 h > 17 h
Mercredi : 8 h > 12 h

📍 18, avenue du Commandant Taillefer

☎ Tél. 05 62 00 37 51

Projets d'animations sur nos France Services, courant 2022,

- Permanences sur site avec les partenaires (CARSAT, MSA, Finances Publiques),
- Actions avec les partenaires locaux,
- Portes ouvertes,
- Actions sur les marchés de plein vent ...

Le contrat de réciprocité

un partenariat qui avance avec la métropole !

Suite à la signature du contrat de réciprocité sur le salon Les Pyrénéennes, **une première rencontre** s'est déroulée le 1^{er} décembre, à la Maison des Services de Boulogne-sur-Gesse autour de **deux tables rondes** respectivement dédiées à **l'emploi** et à **l'alimentaire**. A cette occasion, la Présidente de la Communauté de Communes Cœur & Coteaux Comminges, Magali Gasto Oustric a reçu 2 élus métropolitains : Isabelle Ferrer (*en charge de l'emploi*) et Jean-Jacques Bolzan (*en charge du Bien manger*). Etaient également présents Céline Laurenties-Barrère (*vice-présidente en charge du développement économique*), Jean-Claude Durroux (*vice-président en charge de la formation et de la jeunesse*), Laurent Briol (*vice-président en charge de l'agriculture*) et Jérôme Adoue (*membre du Bureau et Président du salon Les Pyrénéennes*).

Ces deux tables rondes ont permis de dégager des premières pistes de travail concrètes sur les deux thématiques :

Au tour de l'emploi

Problématique récurrente pour nos entreprises commingeoises, la question de l'emploi est au centre de la relance économique de notre territoire.



De gauche à droite
Stéphane Thion, manager réseau Job en Comminges - Pierre Angelini - Céline Laurenties-Barrère - Pauline Lacroix, Directrice Générale Adjointe CC Cœur & Coteaux Comminges - Nicole Doro, Directrice de Cabinet CC Cœur & Coteaux Comminges - Isabelle Ferrer - Emma Tizi, Directrice de l'emploi de Toulouse Métropole - Jean-Claude Durroux - Laurent Kauffmann, développeur économique

Comment bénéficier de l'attractivité toulousaine ? Plusieurs pistes ont été envisagées et notamment la création d'un lien « le Comminges recrute » sur la plateforme Emploi, outil numérique initié par la Métropole en vue de mettre en relation les demandeurs d'emploi et les entreprises qui recrutent.

Pierre Angelini, Président de Job en Comminges et présent à cette table ronde, a présenté l'association et rappelé le rôle actif qu'elle entend jouer dans la

mise en réseau des demandeurs d'emploi et des recruteurs mais également dans l'aide à l'intégration sur le territoire des futurs candidats.

Des premiers échanges qui, bien évidemment, ne sont que les prémices d'une trame que nous co-construisons avec la Métropole et qui se matérialisera rapidement par des actions concrètes et, nous l'espérons, des résultats positifs.

■ ■ Pouvoir s'installer en
Comminges en alliant cadre de vie
et carrière professionnelle, voilà
notre challenge ! ■ ■



Autour du Bien manger & des circuits courts

Sur l'année à venir, plusieurs actions ont été programmées : planification de rencontres visant à mettre en relation des clients potentiels de la Métropole (*grands restaurants, épiceries fines, restauration collective...*) avec des éleveurs et producteurs de notre territoire, visite prochaine des abattoirs du

Comminges repris ce 1^{er} janvier par l'intercommunalité, visites de fermes faisant de la vente directe mais également accompagnement des producteurs à la création de « fiches produits » afin de gagner en lisibilité et en attractivité...

Le Comminges sera également présent lors de manifestations toulousaines emblématiques autour de la gastronomie telles que « Toulouse à table », le

marché fermier hebdomadaire du square de Gaulle, etc... Gageons que 2022 engage la mise en place de coopérations pertinentes, fructueuses et pérennes !

■ ■ Notre volonté :
valoriser les filières &
les circuits courts ■ ■



De gauche à droite
Jérôme Adoue, Président du salon Les Pyrénéennes - Magali Gasto Oustric, Présidente CC Cœur & Coteaux Comminges - Laurent Briol, Vice-Président CC Cœur & Coteaux Comminges - Jean-Jacques Bolzan, élu métropolitain en charge du Bien manger - Isabelle Karcher, responsable mission agriculture & alimentation Toulouse Métropole

La Communauté de Communes présente au Salon de l'Immobilier d'Entreprise (SIMI) : une grande première !

C'est écrit dans la fiche 2 (*actions autour du développement économique*) du contrat de réciprocité et nous l'avons déjà réalisé en 2021 : la participation de notre collectivité au SIMI qui s'est tenu les 8, 9 et 10 décembre dernier au Palais des Congrès de Paris.

La CC Cœur & Coteaux Comminges était présente sur le stand de Toulouse Métropole : l'occasion, pour la première fois, de présenter notre territoire aux franciliens, de commencer à nouer des contacts, de poser les premiers jalons qui, nous l'appelons de tous de nos vœux, pourraient déboucher sur de nouvelles installations d'entreprises en Comminges.

Un rendez-vous qui est désormais pris chaque année au mois de décembre !



Dossier

Les abattoirs du Comminges

Deux sites, un projet !



Site de Boulogne-sur-Gesse

Notre collectivité dispose des deux seuls abattoirs de Haute-Garonne, outils indispensables pour valoriser la production locale, tant par les professionnels grossistes que par la vente directe.

Les 2 abattoirs de la Haute-Garonne sur notre territoire

Le territoire Comminges-Pyrénées est un territoire où l'activité agricole est dominée par l'élevage. La Communauté de Communes Cœur & Coteaux Comminges compte, à elle seule, environ 600 éleveurs occupant les 60 000 ha de surfaces agricoles ; les pratiques extensives y sont privilégiées et les productions viandes engagées dans de nombreuses démarches qualité (*Label Rouge, Bleu-blanc-cœur, Saveur Occitane, agriculture biologique, ...*).

En complément de ces surfaces agricoles et herbagères, on trouve 25 000 ha dédiés au pastoralisme montagnard. L'ancrage pyrénéen ouvre aussi des ponts transfrontaliers avec notamment le Val d'Aran. Toutes les espèces sont concernées par cette dynamique : agneau des Pyrénées, veau élevé sous la mère, Blonde d'Aquitaine, porc noir de Bigorre ...

Le premier est l'**abattoir public** prestataire de services de **Saint-Gaudens**, qui était en régie communale et qui est passé en régie intercommunale ce 1^{er} janvier. Les principaux clients sont des chevilles, des groupements coopératifs, des bouchers ainsi que des éleveurs. L'abattoir dispose également d'un atelier de découpe.

Le second est une **exploitation privée** situé sur la commune de **Boulogne-sur-Gesse**, utilisé par le même type de clientèle que celui de Saint-Gaudens avec un moindre tonnage actuellement.

Au vu de la croissance démographique en Occitanie et notamment dans la métropole toulousaine, les différents

usagers de nos abattoirs ont des parts de marché à gagner sur leurs créneaux de vente. C'est dans cet esprit que le territoire Comminges-Pyrénées s'inscrit dans la démarche du P.A.T (*Plan d'Alimentation Territorial*) et désire augmenter de façon significative la part de la production locale de viande au sein de la restauration hors domicile.

Devant ce contexte, la Communauté de Communes **souhaite faire du développement de la filière viande l'une de ses priorités.**

L'objectif est de maintenir les outils existants via 3 actions complémentaires :

- le **maintien de l'élevage** d'espèces multiples et, par ce biais, de nos éleveurs locaux,
- la confortation et le développement des **services d'abattage, de découpe et de transformation** du territoire,
- le développement des **débouchés de la filière viande.**



Site de Saint-Gaudens



Interview



Yves Salles, gérant d'ELAN

Qu'est-ce que la société ELAN ?

La SARL ELAN est une société d'abattage commingeoise. Elle commercialise les vaches d'engraissement de tous les éleveurs adhérents d'Elvéa auprès des acheteurs locaux mais également de la métropole toulousaine (*restaurants, établissements scolaires, commerces de grande distribution...*).

Quelles opportunités représente le projet des abattoirs pour votre structure ?

Les deux abattoirs de la Haute-Garonne se trouvent sur notre territoire, c'est un atout indéniable pour nous, ceci permet d'avoir une proximité entre l'éleveur, le consommateur et/ou l'acheteur.

De plus, ce projet nous fait bénéficier d'outils performants, profitant régulièrement des mises aux normes, il nous permet de travailler dans de bonnes conditions.

Enfin, le fait d'être une entité publique assure une accessibilité à tous les éleveurs, qu'ils soient « petits ou grands ».

Une Société Coopérative d'Intérêt Collectif

Une structure ayant pour objectif premier de permettre une collaboration étroite entre partenaires privés et publics, sous la forme d'une SCIC (*Société Coopérative d'Intérêt Collectif*) va voir le jour durant ce mois de janvier.

Elle a pour atout majeur la capacité à rassembler au sein une même entité un pouvoir décisionnaire d'exploitation qui sera partagé grâce à un conseil d'administration composé :

- d'usagers directs (*chevilles*),

- de la collectivité et des chambres consulaires,
- d'usagers indirects (*systèmes coopératifs*).

Ainsi constituée, la SCIC aura la possibilité de candidater à la délégation de service public lancée pour l'exploitation du service public d'abattage.

Investissements futurs, projections de tonnages, formations, agréments, tant de sujets majeurs qui seront désormais partagés pour une vision commune.



Site de Saint-Gaudens



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales



Opération de Revitalisation du Territoire de Saint-Gaudens & Montréjeau

Qu'est-ce qu'une Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) ?

L'ORT est un dispositif de l'Etat créé par la loi portant Évolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique (Elan) du 23 novembre 2018. Il s'agit d'un outil permettant aux communes qui le souhaitent, de mettre en œuvre un projet de territoire global et transversal dans le but de lutter contre la dévitalisation des centres-villes. Il permet ainsi d'agir dans divers domaines comme l'urbanisme, l'économie, l'habitat et le social. Il faut aussi savoir que la loi prévoit que l'ORT vaut convention d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain (OPAH-RU).

Qu'est-ce qu'une OPAH-RU ?

Elle constitue le volet habitat de l'ORT. C'est une offre de service partenariale qui propose aux communes une ingénierie et des aides financières dans le but de réhabiliter des centres-villes anciens dévitalisés en finançant des actions ciblées sur les logements dégradés et l'adaptation des logements à l'âge et au handicap des personnes. Elle se traduit par des mesures dérogatoires et des avantages tels que :

- l'exemption d'autorisation commerciale,
- la possibilité pour le Préfet du département de suspendre l'instruction d'un projet d'implantation commercial en périphérie du périmètre de l'ORT,
- un accès prioritaire aux aides de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH),
- la défiscalisation par le biais du dispositif Denormandie*.

L'ORT sur notre territoire ...

En 2019, **la ville de Saint-Gaudens et la Communauté de Communes Cœur & Coteaux Comminges se sont engagées dans une ORT** formalisée par une convention cadre qui a été signée le 6 mai 2021 pour une durée de 5 ans avec possibilité de prorogation.

En décembre 2021, les deux collectivités ont approuvé la convention OPAH-RU. Dans le cadre des études, un « atelier flash des territoires » a été organisé en juin 2021 en partenariat avec la direction départementale des territoires (DDT). Il a permis de mener une réflexion sur les **transformations à réaliser dans la rue Victor Hugo** qui constitue l'un des secteurs prioritaires de revitalisation du centre-ville. Cette OPAH-RU va permettre de **requalifier 190 logements** dans le but d'offrir une alternative au logement individuel, d'adapter les logements aux besoins de la population, de lutter contre la vacance des logements et d'**améliorer le cadre de vie des habitants du centre-ville**.

L'opération de revitalisation du territoire donne ainsi une réelle opportunité à la commune de rendre, à long terme, son **centre-ville plus attractif, dynamique et tourné vers l'avenir**.

Des actions concrètes

L'ORT de la ville de Saint-Gaudens prévoit diverses actions comme la revitalisation et le soutien au commerce et à l'artisanat de proximité, l'harmonisation des façades commerciales, la rénovation des logements ou encore l'aménagement

des espaces publics (*végétalisation, transports multimodaux*) tout en préservant le patrimoine architectural et paysager du centre-ville actuel.

L'adhésion d'autres communes

Dès cette année, la ville de Montréjeau s'engage dans le même programme afin de revitaliser son centre-ville, notamment avec une action forte sur le logement.

A travers le dispositif de l'ORT, la Communauté de Communes **s'engage à accompagner les communes de Saint-Gaudens et de Montréjeau** à la réalisation concrète de projets selon ses compétences notamment dans les domaines de développement économique ainsi que du logement et du cadre de vie. Elle s'engage également à **veiller à l'harmonisation des projets menés en concordance avec son projet de territoire**.

Le dispositif Petites Villes de Demain dont bénéficient les communes d'Aurignac, de Boulogne-sur-Gesse et de L'Isle-en-Dodon s'inscrit dans la continuité de l'ORT.

Ainsi, **les cinq villes centres de notre territoire sont aujourd'hui engagées dans la même dynamique**.



* Le dispositif Denormandie

Il concerne les bailleurs qui achètent dans les communes éligibles au dispositif (*ce qui est le cas pour la ville de Saint-Gaudens*) et qui souhaitent mettre leur bien en location longue durée (6, 9 ou 12 ans).
Les avantages ? Les bailleurs bénéficient d'une réduction d'impôt de 12 à 21% selon la durée de la location.

Petites Villes de Demain

à Aurignac, Boulogne-sur-Gesse & L'Isle-en-Dodon



Aurignac

Qu'est-ce-que le programme Petites Villes de Demain ?

Ce nouveau programme de l'Etat, lancé en octobre 2020, déployé sur 6 ans (2020-2026), consiste à apporter aux communes de moins de 20 000 habitants et à leur intercommunalité, les moyens, les outils, les connaissances, les partenaires... nécessaires à la définition et à la mise en œuvre d'un projet de revitalisation personnalisé.

Ce programme a pour ambition de faire de ces petites centralités des villes dynamiques, où il fait bon vivre et respectueuses de l'environnement. Il donnera à chaque commune un cadre d'action adapté à ses enjeux et ses particularités. Petites Villes de Demain est un dispositif piloté par L'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT).



Aurignac, Boulogne-sur-Gesse et L'Isle-en-Dodon, labellisées Petites Villes de Demain

Comme 18 autres communes de moins de 20 000 habitants en Haute-Garonne (et 1 624 en France),

Aurignac, Boulogne-sur-Gesse et L'Isle-en-Dodon ont été retenues par l'Etat pour bénéficier de ce nouveau dispositif.

La Communauté de Communes Cœur & Coteaux Comminges comme appui au développement

Bras droit des communes et intermédiaire de l'Etat, la Communauté de Communes accompagnera les 3 communes lauréates en s'appuyant sur ses compétences propres. Elle s'engagera par exemple à leur côté :

- dans la rénovation de l'habitat,
- le développement économique,

- la qualité des services à la population,
- l'amélioration de la mobilité.

L'intercommunalité sera aux côtés de ces communes dans leur mutation, **jouant ainsi un rôle majeur de soutien et de référence** à chaque étape du dispositif Petites Villes de Demain.



Boulogne-sur-Gesse

Une démarche en faveur des petites communes



L'Isle-en-Dodon

Aménagement du territoire

élaboration des PLUii*

* Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux Infracommunautaires

Démarrés en 2019, après une série d'interruptions (*COVID, renouvellement des assemblées communales & intercommunales*) les travaux d'élaboration des Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux (*PLUi*) et des Projets d'Aménagement et de Développement Durables (*PADD*) se poursuivent.

Qu'est-ce que le PADD ?

C'est le document cadre de l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (*PLU*).

Ses objectifs

Il fixe les orientations générales :

- des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques.
- concernant l'habitat, les transports & les déplacements, les réseaux d'énergie, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs, retenus pour l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes.

Les élus de nos 104 communes se mobilisent et participent activement à l'élaboration de ce document de planification qui définira les grands axes de développement de notre territoire à l'horizon 2030, ceci autour de conférences et d'ateliers de travail sur les problématiques de l'aménagement du territoire.

Autant d'occasions de mieux connaître notre vaste territoire, tenir compte des problématiques communes, celles qui diffèrent et d'identifier les enjeux de développements communs.

En 2021,
8 conférences
infracommunautaires
& 10 jours d'ateliers

Un projet commun

Le PADD est un projet de développement et d'aménagement partagé, équilibré et soutenable pour affirmer la dynamique et l'attractivité de notre pôle territorial commingeois.

Le projet devra répondre aux besoins du territoire dans les cadres contraints des orientations du SCoT* et du contexte réglementaire national.

Vous pourrez suivre au fil de l'eau l'avancement des études sur le site internet de la collectivité coeurcoteaux-comminges.fr

* Schéma de Cohérence Territoriale



À Fabas



À Cardeilhac

En 2022

Les projets de PADD déclinés à l'échelle de chaque PLUI infracommunautaire (*PADD Infra*) seront présentés en réunions publiques courant 2022.

Dans le cadre de la phase de concertation, vous êtes invités à faire connaître vos observations :

- sur les registres mis à disposition dans les mairies de Saint-Gaudens, Montréjeau, L'Isle-en-Dodon, Boulogne-sur-Gesse, Aurignac et Villeneuve de Rivière,
- par mail contact@la5c.fr,
- par courrier, 4, rue de la République, BP 70205, 31806 Saint-Gaudens Cedex.

Nos appuis techniques

Nous sommes accompagnés par les bureaux d'études Artelia et EVEN Conseil ainsi que par Haute-Garonne Ingénierie Agence Technique Départementale (*HGI-ATD31*).

Les PLUi en Haute-Garonne

- **4 collectivités sur 19** (métropole, agglomérations et communautés) exercent la compétence **dont Cœur & Coteaux Comminges**
- **1 en vigueur** celui des **Terres d'Aurignac**
- **5 prescrits** dont **3 sur notre territoire**

La Communauté de Communes rénove & embellit ses infrastructures

L'année 2021 a vu l'avancée de projets d'envergure, parmi lesquels :

Le centre de loisirs l'Îlot z'enfants

Situé Allées de Gascogne à Saint-Gaudens, il bénéficie de lourds travaux de réhabilitation : verrières, rives de toitures, sols souples, chaudière, mise aux normes des sanitaires, menuiseries intérieures, carrelage, faïence et peintures murs, plafonds et radiateurs, éclairage extérieur et jeux extérieurs.

A l'issue d'un appel d'offres, les marchés ont été passés avec les

entreprises commingeoises :

- Giuliani de Valentine,
- Lougarre de Saint-Marcet,
- Lorenzi de Montréjeau,
- Pyretherm de Saint-Gaudens
- SPIE Industrie et tertiaire de Labarthe-Inard.

Après le déménagement qui a permis de relocaliser temporairement toutes les activités (voir p. 16-17), les travaux ont débuté le 22 novembre 2021 pour une durée prévisionnelle de 6 mois.



Des équipements adaptés & modernisés



Piscine intercommunale d'Aurignac

Très fréquentée et unanimement appréciée durant la période estivale, la piscine constitue un équipement majeur de l'animation locale pour tout le bassin de vie d'Aurignac.

Aujourd'hui, le vieillissement du bâti et de certains éléments techniques, ainsi que la nécessité d'adapter l'organisation des lieux aux règles sanitaires, de confort, de sécurité et d'accessibilité actuelles ont conduit la Communauté de Communes à lancer un important projet de restructuration en 2 étapes.

L'étanchéité des bassins (1^{ère} phase) est achevée ; elle a été réalisée par la société Etandex, retenue à l'issue de l'appel d'offres.

La Communauté de Communes

a souhaité rappeler le passé préhistorique local en insérant sur le fond du **bassin d'apprentissage, des évocations de l'Aurignacien** (4 dessins, mammoths et des humains, l'animent).

La 2nde phase comprendra la restructuration des bâtiments existants : actuellement séparés, ils seront reliés par une construction neuve d'architecture contemporaine, qui intégrera l'entrée, l'accueil et la buvette.

L'étude conduite par Manuel Ferre, architecte à Saint-Gaudens associé à Complément Terre pour l'aménagement paysager, fera l'objet d'une consultation d'entreprises en ce début d'année et les travaux débiteront en septembre prochain.



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

L'Îlot z'enfants en travaux

les services continuent de vous accueillir !

Des aménagements pour tous,
adaptés à tous



Relais Petite

Enfance

(Ancien RAM)

06 16 27 15 02

Salle Georges Duclos
au stade Jules Ribet



Ludothèque

05 62 00 85 91

Médiathèque
& Conservatoire,
3 rue Saint-Jean



Mercredis

05 62 00 85 92

École Pilat élémentaire
& maternelle,
1 & 3 rue du Docteur
Charles Ferrand



Struc
d'accueil

«L'Îlot z'e

Allées de

Structure de loisirs enfants», Gascogne

**ALSH
élémentaire**
05 62 00 85 92
Lycée Élysabeth et
Norbert Casteret,
27 avenue de l'Isle



**ALSH
maternelle**
05 62 00 85 92
École du Pilat
maternelle,
1 rue du Docteur
Charles Ferrand



L'îlot z'enfants

Cet équipement, structure d'accueil de loisirs, réunit les services periscolaires et extrascolaires pour les enfants de 3 à 11 ans, mais également la ludothèque intercommunale de Saint-Gaudens et le Relais Petite Enfance (*ancien RAM*).

Des associations locales, comme « Grandir ensemble », bénéficient également de ces installations.

Un accueil pour les adultes avec la mise à disposition d'une salle de réunion équipée a été mis en place et accueille régulièrement différents

groupes de travail de la Communauté de Communes (*séminaires, formations,...*).

Priorité à l'accueil

Pendant la période de travaux (*cf p. 15*), les services ont été relocalisés dans différents lieux de la ville de Saint-Gaudens. Malgré ces changements dans le fonctionnement de la structure, notre priorité reste votre accueil et celui de vos enfants. Aussi, vous trouverez dans chaque nouveau local, un aménagement adapté à tous et permettant à chacun de retrouver rapidement ses marques.

Nous remercions de nous accueillir dans leurs locaux :

- la Mairie de Saint-Gaudens (*accueil des services périscolaires et du Relais Petite Enfance*),
- la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée et le Lycée Élysabeth et Norbert Casteret.

Nous sommes impatients de vous retrouver en juillet 2022 dans nos locaux rénovés !

Vie du territoire

l'intercommunalité au service de la vie locale

La Communauté de Communes Cœur & Coteaux Comminges **participe à l'activité de son territoire** via diverses aides aux associations (*subvention ou partenariat*) et une politique de fonds de concours destinée à ses 104 communes.

En 2021, ces fonds de concours lui ont permis d'aider à la réalisation de 56 projets communaux à hauteur de 482 824 €.

Proche de vous
au quotidien

Zoom sur un projet

Réhabilitation de la salle des fêtes de Franquevielle



Marie-Paule Demiguel, Sous-Préfète - Pierre Médevielle, Sénateur - Virginie Nicolas, Maire de Franquevielle - Magali Gasto-Oustric, Présidente de la CC Cœur & Coteaux Comminges - Céline Laurenties-Barrère, Conseillère départementale



Cette salle des fêtes, dite foyer rural, datant des années 60, nécessitait des travaux importants de rénovation (*sécurité, accessibilité, rénovation énergétique*).

Régulièrement utilisée par les associations du village, les écoles du regroupement pédagogique intercommunal et pour les événements locaux, elle est le **lieu de vie et de retrouvailles pour tous les Franqueviellois**.

Le souhait de la mairie était d'améliorer le cadre de vie au cœur

du village et de réhabiliter le foyer rural en salle polyvalente, accessible aux personnes à mobilité réduite et respectueuse des performances énergétiques.

C'est aujourd'hui chose faite ! Inaugurée en octobre dernier, en présence de Madame la Sous-Préfète, Monsieur le Sénateur, Madame la Conseillère départementale, Madame la Présidente de la Communauté de Communes et Madame le Maire de Franquevielle, la salle polyvalente est prête à vous accueillir !

La Communauté de Communes Cœur & Coteaux Comminges est **très heureuse d'avoir pu contribuer à cet aménagement par le biais des fonds de concours, à hauteur de 59 060,82 €** (*pour un total des dépenses éligibles de 393 738,77 € HT*) et souhaite à tous les habitants de profiter pleinement de cette belle infrastructure.

Zoom sur un événement Festival Jazz en Comminges

Depuis de nombreuses années, la Communauté de Communes Cœur & Coteaux Comminges accompagne l'association CLAP par le biais d'une **subvention annuelle**, d'une **aide à la communication** mais également en **mettant à disposition l'ensemble du Parc des expositions du Comminges** durant la semaine du festival.

Le festival

Né d'un hommage à Guy Lafitte, saxophoniste Saint-Gaudinois de renommée internationale, le Festival Jazz en Comminges offre au public depuis 19 ans une programmation musicale éclectique et de qualité.

Retour sur l'édition 2021

Malgré un contexte pandémique compliqué, l'Association CLAP a pu proposer en 2020 une soirée de soutien avec Jacky Terrasson, Stéphane Belmondo et Lisa Simone.

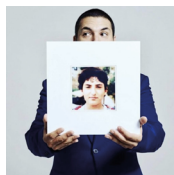
Le report de la 18^{ème} édition de mai à octobre n'a pas découragé les festivaliers venus nombreux. En effet, le bilan est positif, le succès était au

rendez-vous puisque plus de 3 000 spectateurs se sont déplacés au Parc des expositions du Comminges pour écouter les artistes invités : Sylvain Luc, Biréli Lagrène, Thomas Dutronc, Kyle Eastwood, Jean Luc Ponty, Sarah MC Kenzie, Anne Pacéo, Hugh Coltman et le Nora Big Band Brass.

Le Festival Off gratuit, organisé en collaboration avec la ville de Saint-Gaudens, a été aussi un succès avec plus de 600 festivaliers par jour qui ont apprécié les groupes, de tous styles de jazz, venus jouer dans la salle « le Cube ».

Des expositions à l'Office de Tourisme Intercommunal, à la Chapelle Saint-Jacques, des films au Cinéma le Régent, une Master Class à la Médiathèque Cœur & Coteaux Comminges ont été proposés aux festivaliers.

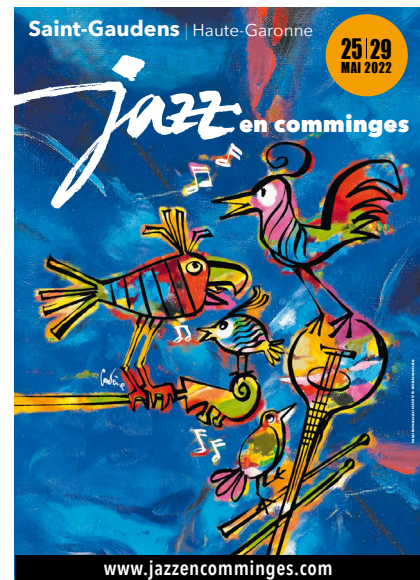
Le contexte sanitaire n'a pas permis de proposer de groupes dans la ville comme les années précédentes.



Mot de l'association

Dans l'esprit des valeurs de notre association, nous avons proposé des places à des prix attractifs et même offertes à certaines associations caritatives, l'objectif étant de faire découvrir le monde du Jazz au plus grand nombre. Nous sommes aussi sensibilisés à l'égalité homme/femme dans le choix de la programmation. Nous remercions tous les partenaires institutionnels, partenaires et mécènes privés qui nous soutiennent depuis de nombreuses années, les spectateurs qui ont permis aux musiciens et techniciens de retrouver la scène.

La 18^{ème} édition a été une réussite grâce à l'implication des bénévoles et au soutien de nos partenaires. Tenus de respecter une jauge limitée, le public a été un peu moins nombreux que les années précédentes, mais les musiciens et techniciens ont été heureux de retrouver la scène.



PROGRAMMATION 2022

Festival In

au Parc des Expositions du Comminges

> MERCREDI 25 MAI

Nicolas Gardel & Baptiste Herbin 4TET
Ibrahim Maalouf "Quelques mélodies ..."

> JEUDI 26 MAI

Michel Portal - MP85
Kenny Garrett QTET

> VENDREDI 27 MAI

André Manoukian & Élodie Frégé
Rhoda Scott Ladies All Stars

> SAMEDI 28 MAI

Samy Thiebault Sextet
Electro deluxe

Festival Off

au centre-ville de Saint-Gaudens

MERCREDI 25 > DIMANCHE 29 MAI

Si la situation sanitaire le permet, seront organisés de nombreux concerts de groupes régionaux, un spectacle jeune public, un tremplin « Jeunes Talents », un stage ouvert aux non/malvoyants, des expositions, des conférences ...

Billetterie ouverte depuis le 21/12/2021

- jazzencomminges.com
- l'Office de Tourisme de St-Gaudens
- 06 86 40 70 29

Nouveauté cette année, toutes les **places seront numérotées par catégorie** :

A : Pass 1 soir à 48 € | Pass 4 soirs à 170 €
B : Pass 1 soir à 40 € | Pass 4 soirs à 148 €
C : Pass 1 soir à 35 € | Pass 4 soirs à 128 €

Tarifs réduits spécifiques sur les 3 catégories et gratuité pour les enfants.

SÉJOURS & APPN

Hiver 2022

MERCREDIS
12, 19, 26
JANVIER

MERCREDIS
2, 9, 16
FÉVRIER

Les mercredis au ski

Pour les 5 - 12 ans
du débutant au confirmé

- 24 places par mercredi (*obligation de s'inscrire à trois mercredis consécutifs minimum*)
- Station Peyragudes
- Journées ski encadrées par des animateurs qualifiés
- Moniteurs ESF (2 h par jour)

MERCREDIS
9, 16, 23
MARS

Les séjours au ski

Espot : 3 - 12 ans (*4 jours et 5 nuits*)

Peyragudes : 6 - 12 ans (*5 jours et 6 nuits*)

- En pension complète dans des hébergements adaptés et de qualité
- Journées ski encadrées par des animateurs qualifiés, moniteur ESI et ESF (2 h par jour), activités ludiques (*luge, construction d'igloo...*), veillées à thèmes

ESPOUT
20 > 25
FÉVRIER

PEYRAGUDES
28 > 04
FÉVRIER-MARS

Venez découvrir nos offres de séjours | Renseignements & inscriptions au 05 62 00 37 51

& sur coeurcoteaux-comminges.fr |

